Le Grand Dictionnaire Hachette-Oxford

Edited by/Sous la direction éditoriale de
Marie-Hélène Corréard
Valerie Grundy

Third edition edited by/Nouvelle édition sous la direction éditoriale de
Jean-Benoit Ormal-Grenon
Natalie Pomier

Table des matières

1. Préface
2. Contributions et Remerciements
3. Introduction
4. Un dictionnaire à partir de corpus

1. Préface

Préface de la nouvelle édition

Cette nouvelle édition, fidèle à l'approche novatrice qui a fait le succès du premier Dictionnaire Hachette-Oxford, s'est enrichie de milliers de nouveaux mots, acceptions et exemples nouveaux, apparus dans les langues française et anglaise au cours des dernières années. La langue évolue en permanence. Les domaines d'activité ne cessent de se multiplier. À l'aube du troisième millénaire, il nous a semblé nécessaire de rendre compte de ces mutations.

Convaincues qu'un dictionnaire bilingue se doit d'être le reflet de son époque tant du point de vue de sa nomenclature que des outils d'aide à la communication qu'il propose, nos équipes éditoriales ont également développé les annexes du dictionnaire pour offrir à l'utilisateur une image plus complète des réalités linguistiques et culturelles de nos sociétés.

Direction Emmanuel Fouquet
Responsable d'édition Jean-Benoit Ormal-Grenon

Préface de la première édition

Ce dictionnaire est le fruit de six années d'étroite collaboration entre deux grands éditeurs d'ouvrages de référence. C'est une œuvre totalement nouvelle et originale qui offre une description actuelle et moderne des langues anglaise et française, et de leurs relations.

Des rédacteurs anglophones et francophones ont uni leurs compétences et ont constitué des équipes bilingues qui ont travaillé ensemble, en un même lieu. Tout au long de l'élaboration du dictionnaire, chaque rédacteur a travaillé dans sa langue maternelle et a pu vérifier, grâce à un échange constant avec les autres membres de l'équipe, la justesse et la pertinence des traductions. Les rédacteurs ont par ailleurs fait appel à de nombreux collaborateurs extérieurs: lexicographes, traducteurs, consultants et terminologues, tous spécialistes des mondes anglophone et francophone.

Les rédacteurs ont, pour la première fois dans l'histoire de la lexicographie bilingue, utilisé un corpus électronique composé de deux bases de données textuelles de français et d'anglais. Les bases de données française et anglaise comportent chacune plus de 10 millions de mots de la langue usuelle. L'utilisation de ces bases de données a permis un repérage des mots et des traductions, toujours authentique et pertinent. Les utilisateurs peuvent en toute confiance se servir des traductions proposées: elles sont issues de la langue réelle et employées en contexte. Le dictionnaire recense et traite de nombreux mots nouveaux, des expressions familières, des expressions idiomatiques et des tournures actuelles du français et de l'anglais. Il accorde également une large place à la langue littéraire, aux américanismes et au vocabulaire de domaines spécialisés: scientifique, commercial, technologique, médical, . . .

Les éditeurs se sont fixé un seul but: allier recherche linguistique et effort éditorial afin d'offrir aux traducteurs, étudiants de tous niveaux, enseignants et au monde des affaires, un ouvrage de référence inégalé à ce jour en matière d'autorité, d'actualité et de fiabilité.

Les éditeurs
Hachette Dictionnaires

Direction Mireille Maurin
Responsable d'édition Héloïse Neefs

2. Contributions et Remerciements

Texte
© 1994, 1997, 2001 Hachette Livre / Oxford University Press

CD-ROM
© 2003 Oxford University Press

Coproduit par Oxford University Press et Hachette Multimédia

Hachette Multimédia
Direction et coordination de projet

Neil Minkley
Aurélie Bacquenois

Oxford University Press
Direction, coordination et edition

Trade and Reference Electronic Publishing Department

Logiciel réalisé par

Tony Smith

Troisième Édition

Direction éditoriale
Jean-Benoit Ormal-Grenon
Natalie Pomier

Rédactrices
Marianne Chalmers
Marie-Hélène Corréard

Notes culturelles
Martine Bouiller
Mary O'Neill
Annie Sussel

Communication mode d'emploi
Marianne Chalmers
Élodie Vialleton

Correcteurs
Alison Curr
Sara Hawker
Isabelle Stables

Saisie des données
Alison Curr

Nous tenons également à remercier
Sabine Visbecq

Deuxième Édition

Chief editor
Marie-Hélène Corréard

Editors
Marianne Chalmers
Françoise de Peretti

Associate Editor
Mary O'Neill

Translator/Lexicographer
Susan Steinberg

An A-Z of Contemporary France
Richard Aplin

General advice on writing in French
Natalie Pomier

Proofreaders
Isabelle Lemoine
Genevieve Hawkins

Première Édition

Direction éditoriale
Marie-Hélène Corréard
Valerie Grundy

Rédacteurs
Nicola Addyman
Jennifer Barnes
Marianne Chalmers
Glynnis Chantrell
Françoise de Peretti
Rosalind Combley
Gearóid Cronin
Laurence Delacroix
Janet Gough
Gérard G. Kahn
Pascal Lecler
Jacques Lesca
Mary O'Neill
Catherine Palmer
Martine Pierquin
Georges Pilard
Nicolas Rosec
Catherine Roux
Kathleen Shields
Susan Steinberg
Nicole Truchet

Conseiller en lexicographie
Beryl T. Atkins

Notes d'usage lexicales et correspondance
Henri Béjoint
Richard Wakely

Assisted by/Assistés de
Ghislaine Ansieau
Lucy Atkins
Agnès Sauzet

Traducteurs-lexicographes
Christopher Dawson
Robert Grundy
Hélène Haenen
Marie-Claude Harrison
Frances Illingworth
Thiên-Nga Lê
Natalie Pomier
Muriel Ranivoalison
Patrick Ros Gorasny
Tamsin Simmil
Thérèse Sepulchre
Jo Waite

Consultants en terminologie
Centre de Recherche en Traduction et Terminologie Université Lumière-Lyon II
Philippe Thoiron
Malcolm Harvey

University of Brighton
Tony Hartley

Malcolm Slater
Dimity Castellano

Consultants
Martyn L. Bird
Rosalind Fergusson
Hélène M. A. Lewis
Janet Whitcut

Anglo-américain
Charles Lynn Clark

Georgie Boge
Amy Deanne Matthews

Français d'ailleurs
Lilliam Hurst
Dominique Péladeau

Phonétique
Isabelle Vodoz

Jane Stuart-Smith

Administration
Coordination/Coordination
Isabelle Lemoine

Marion Fox
Nadia Jamil

Saisie des données
Responsables de la saisie

Philip Gerrish

Alison Curr
Annie Girardin
Alexander Ions
Fabienne Pearson
Muriel Ranivoalison
Tim Weekes

Correcteurs
Stephen Curtis
Genevieve Hawkins
Isabelle Lemoine

Collaborateurs lexicographes et traducteurs
Marie-Hélène Advielle
Isabelle d'Araquy
Ibelle Azodi
Claudie Balavoine
Richard Bateman
Ilona Bellos
Cyprian Blamires
Marion Brilleaud
Amanda Broad
Marie-Thérèse Brun
Flora Buchanan
Anne Buisson-Champalle
Edwin Carpenter
Denise Cavanaugh
Joan Chapman
Barbara Christie
Colin Cooper
Thomas Crawford
Stephen Curtis
Elizabeth Degouge
Bénédicte Duchet-Filhol
Anne Eddi-Vantal
Nathalie Fourrier
Brigitte Guérin
Helga Harrison
Rosemary Hazlerigg
Richard Illingworth
Malcolm Jones

Nicholas Jones
Isabelle Joyau
Claudie Juillard
Teresa Lander
Jakeline Larrieu
Geneviève Lebaut
Dominique Le Fur
Anne Leignadier
Fabienne Lemaître
Isabelle Lidden-Vallin
Sue Lloyd
Nicole Maindrault
Arabel Mérand
Alain Métro
Lise de Micheaux
Annie Mignard
Laurent Milesi
Marie Milesi
Frank Mullineaux
Josiane Parry
Elaine Pollard
Lise Pomier
Brigitte Ponsart
Elizabeth Portier
Colette Price
Caroline Quinnell
François Rappaz
Joseph Rézeau
Sylvia Robertson
Valerie Robinson
Arthur Root
Patrice Salsa
Eric Schmoll
Karin Soyer
Laurence Tron
Pierre Vincent
Rosemary Whitley
John Williams
Christine Winter

Maquette
Fran Holdsworth *(text/texte)*
Tony Smith *(electronic text/texte électronique)*
Raynor Design *(letters/correspondance)*

Remerciements

Les auteurs tiennent à remercier un certain nombre de personnes et d'organismes qui n'ont pas été mentionnés dans la liste des collaborateurs du projet, en particulier Beth Levin, de Northwestern University, qui nous a permis d'utiliser son travail sur la classification des verbes anglais.

Nous sommes également redevables à tous ceux qui nous ont aidés à constituer le corpus de français contemporain qui, avec le corpus d'anglais moderne d'Oxford, a été la pierre angulaire de ce dictionnaire. Nous remercions tout spécialement Manuel Lucbert, Secrétaire Général du journal Le Monde, ses

collaborateurs Jean-François Sailly, Gilbert Compagnon et son équipe, Christian Poulin de Libération, Joseph Laveille et Aimé Munoz du Progrès de Lyon.

Nous remercions également Dora Carpenter, Colin Hope, Anne Judge, Helen Lawrence, Katherine Manville, Alain Pierrot, et Robin Sawers qui ont participé à diverses étapes du projet.

Nous adressons nos remerciements à tous ceux qui, trop nombreux pour être nommés ici, nous ont apporté leur soutien et fait bénéficier de leur savoir tout au long de notre entreprise.

3. Introduction

Ce dictionnaire est conçu comme un outil pratique et efficace: il s'est donné comme objectif de répondre, par chacun de ses articles et le plus complètement possible, aux questions et besoins que peuvent rencontrer:

• le francophone qui veut comprendre l'anglais,
• le francophone qui veut s'exprimer en anglais,
• l'anglophone qui veut comprendre le français,
• l'anglophone qui veut s'exprimer en français.

Aux utilisateurs d'un niveau avancé, l'ouvrage présente un vaste panorama de la langue contemporaine, et notamment les domaines spécialisés que sont les affaires, la politique, les sports, l'informatique, l'environnement et la protection sociale. Les progrès technologiques et la révolution de l'information électronique ont leur place dans cette nouvelle édition, tout comme les nouvelles tendances culturelles et l'évolution des modes de vie.

Aux utilisateurs d'un niveau moins avancé, ce dictionnaire permet de travailler avec aisance et en toute confiance. Le choix des traductions a fait l'objet d'un soin particulier. En règle générale, à chaque acception d'un terme correspond une seule traduction. Cette traduction a été vérifiée dans les très nombreux exemples de langue réelle tirés de nos corpus électroniques. On ne trouvera deux ou plusieurs traductions équivalentes que dans les rares cas où elles sont vraiment interchangeables. Nous avons délibérément écarté les synonymes douteux et avons illustré par des exemples les traductions qui ne peuvent convenir que dans certains contextes.

Divers éléments (indicateurs de contexte et/ou indicateurs de collocations) distinguent une acception et ses différentes nuances. On peut ainsi choisir la traduction la plus appropriée.
Mais une traduction n'est pleinement utilisable que si elle est accompagnée des structures grammaticales qu'elle requiert. L'un des atouts de ce dictionnaire est de fournir ces structures chaque fois qu'elles sont nécessaires.

Pour faciliter l'accès à l'information, les mots composés anglais et les mots composés français avec trait d'union figurent à leur place, dans l'ordre alphabétique.
La présentation des verbes à particule anglais met en évidence la position du complément.

La nomenclature anglaise accorde une large place à l'anglo-américain et les usages britanniques ou les américanismes sont spécifiés comme tels. La nomenclature française prend en compte le français des pays francophones autres que la France, qu'il s'agisse d'entrées à part entière ou d'acceptions. Dans la partie français-anglais, nous proposons des traductions en anglo-américain chaque fois qu'une variante graphique ou lexicale s'impose.

Les besoins de l'utilisateur vont souvent au-delà de ce qu'un article de dictionnaire peut offrir, aussi nous lui proposons, pour aborder la langue qu'il apprend, des notes d'usage sur le lexique et sur les mots grammaticaux, des notes culturelles, un guide complet pour communiquer efficacement, des cartes, des tableaux de conjugaison, des organigrammes, etc.

Notes d'usage

On pourrait dire qu'il y a deux sortes de mots: les mots lexicaux qui ont un sens en eux-mêmes, comme *table*, *lentement*, *sauter*, et les mots grammaticaux dont la fonction l'emporte sur le sens comme les prépositions *à*, *contre*, *pour* ou les conjonctions *quand*, *que*, *et*, *mais*. C'est pour ces deux sortes de mots que nous proposons, au fil du dictionnaire, des notes d'usage lexicales et grammaticales. L'utilisateur y trouvera les particularités d'expression de l'une et l'autre langue. Les notes d'usage sont rédigées en français dans la partie français-anglais et en anglais dans la partie anglais-français pour permettre à l'utilisateur de faire du thème.

Notes d'usage lexicales

Elles renseignent le lecteur sur l'utilisation de certains termes. Leur objectif est de donner, sous une entrée générique (pays, langues, couleurs, jours de la semaine, âge, date, etc.), l'essentiel des exemples de construction qu'on ne peut, faute de place, faire figurer sous chacun des mots spécifiques qui constituent cet ensemble générique. Points de repère pratiques pour tout utilisateur, elles offrent aussi à l'enseignant un matériau pédagogique appréciable.

Notes d'usage grammaticales

Elles mettent en évidence la façon dont les mots lexicaux s'articulent autour des mots grammaticaux pour donner un sens aux phrases. Elles rassemblent des éléments essentiels d'usage et de structure. Leur objectif est d'aider l'utilisateur qui apprend une langue étrangère

Notes culturelles

Le dictionnaire comprend un grand nombre de notes culturelles qui abordent des points spécifiques de la civilisation et des institutions de la France, du Royaume-Uni et des États-Unis. Elles apparaissent au fil du texte, dans l'ordre alphabétique, et apportent ainsi un complément d'information aux mots ou expressions qu'il est difficile de traduire ou dont la traduction seule ne suffit pas à véhiculer tout le sens du terme de départ.

Communication mode d'emploi

Cette partie est destinée à l'acquisition des techniques et du vocabulaire nécessaires pour communiquer efficacement, de diverses façons, tant à l'oral qu'à l'écrit. Une section couvre les règles de base de la ponctuation et souligne les différences entre le français et l'anglais dans ce domaine. Elle est utilement complétée par une sélection de mots et de phrases de liaison qui permettent de structurer les productions écrites.

Correspondance et documentation

Dans la partie centrale du dictionnaire, l'utilisateur trouvera un vaste ensemble de lettres et de documents qui lui permettront, dans diverses situations, de s'exprimer correctement dans l'autre langue. Pour les anglophones, les modèles de correspondance française ont des titres anglais, et inversement. Les lettres en français et en anglais sont classées par grands thèmes qui couvrent la correspondance privée, la correspondance commerciale, le voyage et l'emploi.

Dans chaque couple de lettres, un même thème est abordé de façon idiomatique dans les deux langues afin de souligner les différences entre l'anglais et le français dans les formulations épistolaires.

Enfin, une sélection d'expressions utiles fournit des exemples de débuts de lettres et de formules de politesse à choisir en fonction du destinataire.

Mots et expressions de liaison

Cette section propose une sélection de mots et d'expressions de liaison qui permettent de structurer les productions écrites.

Petites annonces

Dans cette rubrique, nous avons privilégié l'aide à la compréhension. Le lecteur de journaux étrangers a souvent de sérieuses difficultés à lire et à comprendre les petites annonces à cause de la profusion des abréviations. Il trouvera au centre de l'ouvrage des exemples d'annonces et un guide explicatif.

Communications téléphoniques

Cette rubrique propose des conseils pratiques sur les formulations employées au cours des conversations téléphoniques. La plupart des expressions courantes sont mises en contexte dans une série de courts dialogues.

Courrier électronique et Internet

Pour faire écho à la prédominance des communications électroniques dans la société contemporaine, nous présentons le vocabulaire de base de l'e-mail et de l'Internet illustré d'exemples de messages électroniques et de pages web.

4. Un dictionnaire à partir de corpus

L'utilisation de corpus électroniques a représenté l'innovation la plus importante de la première édition du dictionnaire bilingue Hachette-Oxford; c'est aussi ce qui l'a distingué de tous les autres dictionnaires bilingues disponibles à l'époque. Outre le recours habituel aux connaissances linguistiques de chaque rédacteur, le corpus a permis à l'équipe éditoriale d'exploiter la technologie afin de trouver des exemples d'emplois de la langue dans une multitude de contextes, et d'en rendre compte avec précision dans chaque article du dictionnaire. Avant la révolution du corpus informatisé, la rédaction de dictionnaires bilingues était fondée sur les connaissances et les intuitions de chaque rédacteur dans sa propre langue. L'objectif d'un dictionnaire est de refléter l'emploi de la langue par tous dans une grande variété de contextes. L'informatique donne au lexicographe l'accès à une vaste base de données textuelle dans laquelle il effectue des recherches et des classements précis, en toute objectivité, sur lesquels il fonde ses choix éditoriaux. L'étude d'un large corpus permet d'avoir une vision très claire de ce que l'utilisateur est susceptible de vouloir exprimer ou comprendre en consultant le dictionnaire.

Qu'est-ce qu'un corpus?

Le corpus dont il est question ici est un corpus électronique ou plus précisément deux bases de données textuelles (l'une française, l'autre anglaise) qui réunissent des textes imprimés ou des transcriptions d'enregistrements. Le contenu du corpus permet aux rédacteurs de consulter un texte extrait d'une base de données qui rassemble des livres, des journaux, des articles de magazines, des lettres, des brochures, des conférences, et des débats. Ce texte est ordonné par un logiciel d'interrogation en occurrences d'un mot ou d'un groupe de mots donnés. Prenons l'exemple du mot *measure.* Les différentes formes de *measure*, nom et verbe, sont présentées par ordre alphabétique. Ceci permet au lexicographe de repérer certaines constructions et expressions remarquables, telles que *measures aimed at*, *a measure of*, *measures to halt/help/improve* etc., ou le verbe à particule *measure up*. En paramétrant l'outil d'interrogation pour classer par ordre alphabétique les mots qui se trouvent à gauche ou ceux qui se trouvent à droite du mot *measure*, ou encore pour relever les occurrences d'une locution spécifique comme *for good measure*, les rédacteurs ont la possibilité d'étudier un mot donné en détail et de présenter ses particularités de façon à répondre aux besoins de l'utilisateur. De là, il est facile de s'assurer des formes les plus fréquentes de l'entrée et de vérifier que les traductions données sont acceptables dans tous les contextes.

Comment utilise-t-on un corpus?

Chaque article du dictionnaire Hachette-Oxford a été généré à partir d'une 'grille' qui a la forme d'un article de dictionnaire français ou anglais extrêmement détaillé. Les grilles ont été compilées à partir de sources imprimées traditionnelles, puis traduites dans la langue d'arrivée.

Une fois traduites, elles ont été transmises à des équipes de deux rédacteurs (un anglophone, un francophone), chacun étant responsable de sa propre langue dans un article. Sur ces bases, les rédacteurs utilisent ensuite les données du corpus pour finaliser un article à partir du matériau qui leur est disponible.

Véritable guide et source d'inspiration pour le rédacteur de la langue de départ, le corpus remplit aussi la fonction d'un 'banc d'essai' que le rédacteur de la langue d'arrivée utilise pour tester diverses traductions. De cette façon, il choisit la mieux adaptée dans un contexte donné en s'aidant des ressources disponibles dans le corpus de sa propre langue.

L'apport du corpus au dictionnaire

D'abord, et sans doute avant tout, le corpus rappelle aux rédacteurs toutes les constructions vraiment importantes qui peuvent se trouver associées à une entrée. Ces constructions représentent le complément syntaxique et sémantique d'un mot. Un dictionnaire bilingue se doit de toutes les faire apparaître très clairement. L'article *measure* contient plusieurs de ces constructions, comme, au sens 7: '**against** contre; **to do** pour faire' après la traduction de l'entrée. En effet, la fréquence des constructions

measures against et *measures to halt/help/improve* etc. dans le corpus ne pouvait pas passer inaperçue au rédacteur.

Tout comme le nom, le verbe *measure* présente des constructions complémentaires, aussi importantes pour l'utilisateur anglophone que francophone, qui apparaissent clairement dans les concordances du corpus et sont retenues dans l'article sous la catégorie grammaticale B *vtr*, où sont réunis les emplois transitifs du verbe.

Certains mots et expressions qui ne font pas partie des constructions d'un terme donné, lui sont si souvent associés que leur inclusion est tout à fait justifiée dans le cadre d'un dictionnaire bilingue. Par exemple: *measures aimed at countering/reducing/stopping* etc. La consultation du corpus français a permis de trouver un équivalent tout aussi fréquent, à savoir, *mesures destinées à faire*, qu'on trouve au sens 7 de l'entrée.

De même, une étude des concordances fait ressortir plusieurs fois la structure *as a* [ADJECTIF] *measure*, dont la fréquence suggère que de nombreux lecteurs la chercheront dans le dictionnaire. La catégorie 7 en donne donc plusieurs exemples, tous extraits du corpus. Dans *as a precautionary/an economy measure*, l'utilisation de qualificatifs en série séparés par une barre oblique indique qu'il s'agit d'un emploi général et productif de cette structure, et que la traduction donnée ('par mesure de précaution/d'économie') est applicable dans la plupart des contextes; cependant, les rédacteurs ont été obligés de donner séparément les exemples traduits de façon idiomatique comme *as a preventive measure* ('à titre préventif') et *as a temporary measure* ('provisoirement').

Nous sommes confrontés à un autre problème quand un syntagme anglais a plusieurs sens, comme *a measure of*. Au sens de *une certaine quantité de* (*a measure of success/change* etc.), ce syntagme est synonyme de *a certain measure of* et aussi de *some measure of*, ce qui est montré au sens 4 de l'entrée par la traduction 'un(e) certain(e)'. Les phrases *a small/good/wide measure of…* ('un soutien limité', 'une grande autonomie'), appartiennent à la même catégorie, ainsi que la locution adverbiale *in full measure*. En appliquant certains des équivalents français possibles aux contextes anglais, les rédacteurs se sont convaincus qu'il leur fallait retenir plusieurs adverbes français, tout en précisant leur contexte d'emploi.

Une deuxième acception de *a measure of* est traitée à la catégorie 5 de l'entrée, où le nombre d'exemples prouve la complexité des rapports entre l'anglais et le français à ce point de rencontre entre les deux langues. Après consultation des exemples des deux corpus, les rédacteurs se sont rendu compte qu'il n'aurait pas été prudent de donner une seule traduction de *this is a measure of*, mais qu'ils avaient des équivalents simples pour *to be the measure of* ('donner la mesure de'), *to give some measure of* ('donner une idée de') et *to use sth as a measure of* ('utiliser qch pour mesurer'). Pour rendre compte des emplois de *this is a measure of how* etc., les rédacteurs ont, après observation des concordances, décidé de donner deux exemples du français *ceci montre à quel point* etc., l'un pour la construction adjectivale de l'anglais (*how dangerous it is*), l'autre pour sa construction adverbiale (*how seriously they are taking the situation*). Mais un troisième équivalent (*ceci mesure la qualité de la gestion de la société*) était nécessaire pour montrer que le français utilise parfois *mesurer* suivi d'un substantif objet pour traduire *this is a measure of how* etc.

Heureusement, la troisième acception de *a measure of* a été plus facile à traduire, et la catégorie 2 de l'entrée donne la simple traduction ('mesure *f*') dans le sens qu'illustrent des exemples du corpus comme *a measure of fresh goat's milk* et *a good measure of cider*.

La traduction de l'expression courante *outre mesure* illustre également la façon dont le corpus aide à faire des choix éditoriaux quand il n'y a pas de correspondance nette entre les deux langues. Après avoir soigneusement examiné tous les exemples des deux corpus, les rédacteurs ont conclu que *beyond measure* et *outre mesure* sont des 'faux amis'. Par conséquent, *outre mesure* ne peut jamais servir de traduction de *beyond measure*. Par ailleurs, les rédacteurs ont établi que les équivalents français dépendaient de ce que modifiait la locution anglaise: un verbe ou un adjectif. Avec les verbes (*change* et *increase* ont été retenus comme les plus représentatifs) c'est l'adverbe *énormément* qui convient, et

extrêmement avec les adjectifs (comme *anxious*, *beautiful* et *difficult*). En ce qui concerne l'expression *to improve beyond measure*, l'équivalent français de *improve* ('faire des progrès') interdit l'emploi de l'adverbe *énormément*. Les rédacteurs ont donc décidé d'inclure la phrase *it has improved beyond measure* comme exemple, avec la traduction 'il y a eu d'énormes progrès'.

Conclusion

La première édition du dictionnaire bilingue Hachette-Oxford a été le point de départ d'une ère nouvelle de lexicographie bilingue à l'aide de corpus. L'interactivité novatrice entre la technologie et le jugement du lexicographe a considérablement élargi le travail d'édition tout en renforçant l'objectif primordial qui est de permettre à l'utilisateur de communiquer en toute confiance et avec précision. La réelle mise à l'épreuve des traductions dans les bases de données textuelles est une garantie de la fiabilité des solutions. Tout au long de l'élaboration du dictionnaire, notre objectif a été de fournir des traductions sûres tout en respectant les registres et les nuances du français ou de l'anglais, illustrés dans l'ensemble dynamique de langage vivant que représente le corpus.